

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Licence Professionnelle : Licence professionnelle Dosimétrie et Radioprotection médicales (DORA)

Autorité responsable de la certification (cadre 2)	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Université de Franche-Comté Ministère chargé de l'éducation nationale Modalités d'élaboration des références : CNESER	Président de l'université de Franche-Comté

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : II (Nomenclature de 1967)

Code NSF : **331 –Santé / 115-Physique**

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le technicien de planification de traitement (dosimétriste) ou technicien en physique médicale intègre l'unité de physique du service de radiothérapie des hôpitaux publics ou privés. Il assiste le physicien médical dans ses différentes missions et est sous sa responsabilité.

Le dosimétriste ou technicien de planification de traitement :

- effectue les études balistiques en vue du traitement par radiothérapie,
- participe à la documentation et au transfert des données du dossier patient dans le système « record and verify »,
- participe à la dosimétrie in-vivo des patients,
- participe au contrôle patient,
- participe au contrôle qualité des accélérateurs,
- participe à la démarche d'amélioration de la qualité (CREX),
- participe aux groupes de travail et réunions de service.

Le technicien en physique médicale :

- participe aux maintenances préventives et curatives des équipements de radiothérapie, de radiologie et de médecine nucléaire,
- réalise des contrôles qualité interne des accélérateurs, des projecteurs de sources utilisés en curiethérapie, des scanners,
- participe à l'installation et la mise en route des nouveaux équipements,
- participe au suivi du parc des équipements de contrôle et de mesures de l'unité
- participer à l'élaboration des procédures et des fiches propres au fonctionnement de l'unité.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire du diplôme est capable de :

- Réaliser des dosimétries en radiothérapie conformationnelle 3D, RCMI,
- Réaliser des contrôles qualités,

- Rédiger une procédure,
- Connaître la législation en radioprotection des travailleurs et du patient,
- Etablir un zonage.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

- Services d'oncologie-radiothérapie, de médecine nucléaire et de radiologie des hôpitaux publics : CH, CHU, CLCC, CAV, des cliniques privées
- Société privée en radioprotection

Types d'emplois accessibles

- Technicien en physique médicale,
- Dosimétriste ou technicien de planification de traitement,
- Technicien en radioprotection.

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :
J1306

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Premier semestre : 30 ECTS

- Principes physiques de la dosimétrie et de la détection des rayonnements ionisants (9 ECTS)
- Bases médicales et biologiques de la radiothérapie (9 ECTS)
- Techniques et sciences associées à la pratique radiothérapeutique (9 ECTS)
- Environnement économique et hospitalier (3 ECTS)

Deuxième semestre : 30 ECTS

- Radioprotection (3 ECTS)
- Environnement économique et hospitalier (6 ECTS)
- Projet tuteuré (6 ECTS)
- Insertion professionnelle : stage en milieu hospitalier public ou privé (15 ECTS)

Le module Environnement économique et hospitalier est réparti sur les deux semestres. Il comporte notamment l'anglais.

Au cours de l'année, les étudiants ont des formations complémentaires :

- CREX (Comité de Retour d'Expérience), méthode ORION
- Sauveteurs Secouristes du Travail

A l'issue de la formation, les étudiants préparent la certification Personne Compétence en Radioprotection.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé ans.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	x		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) – Arrêté licence professionnelle du 24 novembre 1999 (25% de professionnels)
En contrat d'apprentissage			
Après un parcours de formation continue	x		Idem
En contrat de professionnalisation			
Par candidature individuelle			
Par expérience <i>Date de mise en place :</i>	x		Enseignant- chercheurs et professionnels

Liens avec d'autres certifications (cadre 8) Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro de l'arrêté d'habilitation : 20050785

Arrêté du 27 juillet 2012

Références autres :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Décret VAE du 24 avril 2002

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Site de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université de Franche-Comté :

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/1-universite-en-chiffres---ofve-3-devenir-et-insertion-44-81.html>

Autres sources d'informations :

Site de l'IUT Belfort-Montbéliard : <http://www.iut-bm.univ-fcomte.fr/>

Des informations concernant la licence professionnelle Dosimétrie et Radioprotection médicales (DORA) sont accessibles sur les sites WEB suivants :

- <http://www.univ-fcomte.fr>
- <http://www.iut-bm.univ-fcomte.fr>

Lieu(x) de certification : Université de Franche-Comté Comté 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

IUT de Belfort Montbéliard, Département Mesures Physiques 4 place Tharradin | BP 71427 25 211 Montbéliard cedex

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification <http://www.univ-fcomte.fr>